

Les servitudes d'utilité publique sur la commune de Draveil

Nomenclature			A4	A7	AC1	AC2	AC4	AS1	EL3	SUP Cana	Ibis	B	H	PM1	PM3	PT1	PT2	T4	T5		
Fondement Juridique			Décret n°59-96 du 07/01/1959, décret n°60-419 du 25/04/1960, art. L.211-7 (I) et (IV) du Code de l'Environnement L.151-37-1 et R.152-29 à R.152-35 du Code Rural	art.L.141-1 à 141-7 et R.141-1 à 141-42 du Code Forestier	Loi du 31/12/1913 art. L.621-30, L.621-31, R.621 et suivants du Code du Patrimoine	Loi du 02/05/1930, décret du 13/06/1969, art. L.341-1 à 341-15-1 et R.341-1 et suivants du Code de l'Environnement	Loi n°83-8 du 07/01/1983, loi n°2010-788 du 12/07/2010, loi n°2016-925 du 07/07/2016, décret n°2017-456 du 29/03/2017, art. 631-1 à 631-5 du Code du Patrimoine	Circulaire du 24/07/1990, art.L.215-13 du Code de l'Environnement, art. L.1321-2 et R.1321-6 et suivants du Code de la Santé Publique	Art. 15, 16, 28 du Code du Domaine Public Fluvial, art. L.2131-2 à 2131-6 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques	Décret n°2012-615 du 2/05/2012, arrêté ministériel du 3/03/2014, art. L.555-18 et R.555-30 du Code de l'Environnement	Loi n°49-1060 du 2/08/1949, loi n°51-712 du 7/06/1951, décret n°50-836 du 8/07/1950, décret n°63-82 du 4/02/1963, art. L.555-16, R.555-30 et R.555-31 du Code de l'Environnement	Loi du 15/06/1906, loi du 8/04/1946, décret n°67-886 du 6/10/1967, décret n°70-492 du 1/06/1970, décret n°85-1108 du 15/10/1985, loi n°2003-8 du 3/01/2003, art. L.555-16, R.555-30 et R.555-31 du Code de l'Environnement	Loi du 15/06/1906, loi du 13/07/1925, loi n°46-628 du 8/04/1946, décret n°67-886 du 6/10/1967, décret n°70-492 du 1/06/1970	Loi n°82-400 du 13/07/1982, décret n°95-1089 du 5/10/1995, décret n°2011-765 du 28/06/2011, art. L.562-1 à 562-9, R.562-1 à 562-10 du Code de l'Environnement, loi n°99-245 du 30/03/1999, art. 94 du Code Minier	Loi n°2003-699 du 30/07/2003, décret n°2005-1130 du 7/09/2005, art. L.515-15 à 515-26, R.515-39 à 515-50 du Code de l'Environnement	Arrêté du 21/08/1953, art. L.57 à L.62-1 et R.27 à R.29 du Code des Postes et Télécommunications, art. L.5113-1 du Code de la Défense	Art. L.54 à L.56-1 et R.21 à R.26 et R.39 du Code des Postes et Télécommunications, art. L.5113-1 du Code de la Défense	Art.L.281-1 et R.241-1 à R.243-3 du Code de l'Aviation Civile, art. L.6351-1, 6351-4 à 6351-9, L.6372-8 à 6372-10 du Code des Transports, arrêté du 7/02/2007, arrêté du 3/09/2007, arrêté du 7/12/2010	Loi du 4/07/1935, décret n°59-92 du 3/01/1959, art. L.6350-1 à 6351-5 et L.6372-10 du Code des Transports, art. R.241-1 à R.242-2 du Code de l'Aviation Civile, arrêté du 7/06/2007		
Gestionnaire			Collectivités territoriales – syndicats d'aménagement et d'entretien des cours d'eau	Etat : Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (DRIAAF)	Etat : Ministère des affaires culturelles (UDAP)	Etat : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (DRIEE)	Collectivités territoriales compétentes en matière de PLU	Aqueduc : Eaux de Paris Captages : Etat : Ministère de la Santé (ARS)	Service de navigation de la Seine	Etat : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (DRIEE)	TRAPL SEPAL ou SFDM	GRT Gaz	RTE	Etat : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (DDT)	Etat : Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (DDT)	Etat : Ministère des Armées et exploitants publics de communications électroniques	Etat : Ministère des Armées Direction Interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Ile-de-France (DIRISI IDF)	Aviation Civile (DGAC) Aviation Militaire	Aviation Civile (DGAC) Aviation Militaire		
Communes			code INSEE	EPCI	Servitudes de passage dans le lit ou sur les berges des cours d'eau non domaniaux	Servitudes relatives aux forêts dites de protection	Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits	Servitudes de protection des sites inscrits et sites classés	Servitudes relatives aux Plans de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine des Sites Patrimoniaux Remarquables	Servitudes relatives à l'instauration de périmètres de protection des eaux de captage potables et minérales	Servitudes de halage et de marche pied	Servitudes relatives à la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz ou assimilés, d'hydrocarbures et de produits chimiques	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	Servitudes relatives à la construction et à l'exploitation des canalisations de transport de gaz	
Draveil	91201	CA Val d'Yerres - Val de Seine	Ru d'Oly Cours d'Eau 01 de la Base de Loisirs du Port aux Cerises Cours d'Eau 01 de l'Ensemble Sportif de Viry-châtillon Bras 01, 02, 03, 04, 05, et 06 de l'Orme Mazières Canal 03 de la Forêt Domaniale de Sénart Syndicat Mixte Intercommunal pour l'Assainissement et la Gestion de l'Eau du bassin versant de l'Yerres (SYAGE)	Décret 15/12/1995 portant classement comme forêt de protection de la forêt de SENART	Arrêté ministériel du 14 novembre 1985 Château du Trouseau (cad. A 26) Commune de Ris-Orangis	Arrêté du 26 Juin 1985 (Inscription) Rives de Seine	Délibération du Conseil Municipal Du 30 Juin 2017	Arrêté préfectoral n°2011-pré-drc/bepaf/jss/pill/37 Du 08/07/2011	Portant déclaration d'utilité publique pour l'instauration des périmètres de protection autour des forages situés sur la commune de Viry-Châtillon et des servitudes y afférentes	La Seine	Instaurant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques sur la commune	Canalisation d'hydrocarbures Athis-Mons - Grigny 13" (SS9-T14) PMS 57,3 DN 254 mm	Canalisation d'hydrocarbures Grigny - Grandpuits 12" (GP-T14) PMS 72,4 DN 305 mm	Liaison aérienne 63 kV n°1 Ris-Orangis - Tierterts	Arrêté préfectoral n°2003-PREF.DCL0375 Du 20/10/2003	Portant approbation du Plan de Prévention Risques d'Inondation de la Vallée de la Seine dans le département de l'Essonne	Arrêté préfectoral n°2018-PREF.DC/PA/TBUP/PE/041 Du 4 avril 2018	Décret du 10/07/1961 Fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage des Centres de l'Aéroport d'Orly dans l'intérêt des réceptions radioélectriques	Décret du 09/09/1977 Fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables au voisinage du centre radioélectrique d'Orly (Val de Marne et Essonne)	Décret du 05/06/1992 Approuvant les servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Paris-Orly (Val-de-Marne)	Décret du 05/06/1992 Approuvant les servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Paris-Orly (Val-de-Marne)
Draveil	91201	CA Val d'Yerres - Val de Seine		Décret du 18 Juin 1949 (Inscription) Château de Villiers Les façades et toitures du château ainsi que les pavillons d'entrée et les boiseries d'origine	Arrêté ministériel du 18 Janvier 1942 (Inscription) Parc et château de Villiers	Arrêté du préfet de région Du 15/09/1997	Arrêté préfectoral N° 2011 PREF-DRC/LBEPAF/JSS/PILL/272 Du 15/06/2011	Périmètres de protection Du captage en Seine de l'usine de production d'eau potable de Viry-Châtillon (BSS 02197X0290)	Périmètre de la servitude reporté au plan des servitudes approuvé le 11/07/2011		Canalisation d'hydrocarbures Athis-Mons - Grigny 10" (SS9-T14) PMS 57,3 DN 254 mm	Canalisation d'hydrocarbures Grigny - Grandpuits 12" (GP-T14) PMS 72,4 DN 305 mm	Liaison aérienne 63 kV n°1 Epinay-Sous-Sénart Ris-Orangis				Décret du 02/06/1978 Fixant l'étendue des zones et les servitudes applicables sur les parcours du faisceau hertzien - ORLY-Aéroport-CHAMPSCUEIL - ETAMPES - Morigny-Champigny	Faisceau hertzien D'Orly-aéroport n° CCT 94 24 03 Champscueil n° CCT 91 24 04 Etampes - Morigny-Champigny n° CCT 91 24 03			
Draveil	91201	CA Val d'Yerres - Val de Seine		Liste de 1889 (classement) Menhir dit « la Pierre à Mousseaux » (cad. F 24) Commune de Vigneux-sur-Seine	Arrêté ministériel Du 18 mai 1942 (classement) Parc du Château de Villiers et avenue des Tilleuls Louis XIV		Arrêté inter-préfectoral n°2010-PREF-DRC/L577 Du 21/12/2010	Périmètres de protection Du captage en Seine de l'usine de production d'eau potable De Vigneux-sur-Seine (BSS 02194X0342)			Canalisation DN300-1998-EVRY_VILLAGEDP_MAC_CORMECK_(secteur_de_palaiseau) PMS 40,0 DN300	Canalisation DN150/100-1965ETIOLLES_Seine-VILLENEUVE_SAINTE_GEORGE_Belle_Place PMS 40,0 DN 150	Canalisation DN100-1986-DRAVEIL_CHAMPROSAY PMS 40,0 DN 100	Canalisation DN150-1966-DRAVEIL_SENART PMS 40,0 DN80	Canalisation DN150-1966-DRAVEIL_SENART PMS 40,0 DN150	Canalisation DN80-1988-DRAVEIL_DANTON PMS 40,0 DN 80	Canalisation DN100/80-1967-JUVISY_PONT-DRAVEIL PMS 20,9 DN 100	Installations annexes DRAVEIL-91201 DRAVEIL CHAMPROSAY - 91201 DRAVEIL DANTON - 91201 DRAVEIL SENART - 91201			